

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1731>

**En cette fin d'année, le Secrétaire
Général fait le point sur la santé du
syndicat. Interview de Jean Brignole,
Secrétaire Général du STC**

Date de parution : 29 novembre 1999

- Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 27 février 2012

Mis à jour le : lundi 27 février 2012

UGTG.org

Le STC sur la bonne vague

Les dernières élections professionnelles d'octobre et de novembre 2011 ont confirmé que le Syndicat des Travailleurs Corses était la première organisation syndicale de l'île. L'occasion d'un tour d'horizon social et politique avec Jean Brignole, secrétaire général depuis juin 2010, afin de comprendre les particularités de ce syndicat et les raisons de son succès.

Comment analysez-vous les résultats des dernières élections professionnelles ?

Depuis les lois sur la représentativité, de 2008 dans le privé et de 2010 dans la fonction publique, le paysage syndical insulaire a été profondément remanié, notre représentativité est reconnue et incontestable. Le STC est aujourd'hui une organisation syndicale à part entière présente partout mais aussi et surtout une organisation syndicale à part. Il est bien le premier syndicat de Corse dans tous les domaines : fonction publique d'état, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, prud'hommes, élections des délégués du personnel et comités d'entreprise. Les dernières élections professionnelles ont assis encore plus notre leadership. Fonction publique hospitalière : première organisation en nombre de voix, 31 % des suffrages. Université : plus de 47 % en intersyndicale, première organisation en nombre d'élus. Éducation nationale : (22 %) et La Poste (33 %), deuxième organisation avec une progression importante depuis les dernières élections. Air Corsica : première organisation, 26.7 %. France Télécom : première organisation, 47 % (4 élus sur 6 au comité d'entreprise) et le succès historique remporté à la SNCM n'aura échappé à personne. Fait marquant : le taux de participation dépassait en moyenne les 80 %. Nous comptons plus de 6 000 adhérents avec une progression de près de 8 % par an et des sections créées tous les mois dans les différentes régions de l'île. Nous avons une structure adaptée aux retraités et nous nous interrogeons sur la création d'une autre pour les chômeurs car pour nous ils ne sont pas une catégorie à part, ils sont victimes d'accidents de la vie professionnelle et restent des actifs comme les autres. D'ailleurs, nous aidons des associations de chômeurs sur le plan pratique.

« Nous nous sommes forgés une culture propre »

À Euro qui attribuer ces succès ?

En premier lieu à la détermination de nos militants et de nos adhérents et à notre manière d'exister dans l'ensemble du monde du travail en Corse. Le STC s'est aguerri à la lutte sur le terrain à partir de son implication dans les petites entreprises. Mais dès le début il a également créé des sections dans de grosses entreprises et dans des secteurs considérés comme citadelles syndicales imprenables. À Euro force de travail et d'abnégation, nous sommes devenus très souvent l'organisation majoritaire de ces établissements. S'y ajoutent la solidarité permanente entre les sections, des réunions mensuelles (6 Unions Locales) sur toute la Corse et une gestion des conflits originale adaptée à la situation de notre pays. Nous nous sommes forgés une culture propre au cours de notre histoire, une culture du conflit et de sa gestion. Nous n'allons pas demander la lune, nous sommes un syndicat responsable, on ne fait pas de populisme et de surenchère, nous mesurons les conséquences de nos actions pour les salariés, pour l'entreprise, pour la population et pour la Corse. Pour nous tout conflit est un constat d'échec, un dernier recours quand le dialogue a échoué. Mais le dialogue social ne peut se concevoir que lorsque chacune des parties a envie de dialoguer. Ce dialogue est parfois très difficile parce qu'il n'y a pas de culture de la discussion en Corse entre les acteurs syndicaux et patronaux. Les patrons ont très souvent peur de la présence d'OS au sein de leur entreprise. Tout conflit demande par ailleurs des solidarités à l'échelle de l'île, une phase de négociation, de la pédagogie avec les salariés, expliquer que cela ne se règle pas en un jour. Cette image du syndicat a peu à peu traversé notre société et a abouti à ce que nous sommes aujourd'hui.

Comment réussissez-vous à gérer cette croissance rapide ?

Parfois difficilement. Il n'a pas été évident de créer de toutes pièces une organisation syndicale telle que la nôtre. Nous avons passé des périodes difficiles qui nous ont donné une conviction à toute épreuve. Notre volonté de construire pour l'avenir s'accompagne d'un déploiement de moyens internes, tels que la formation de nos militants, des séminaires. Nous collaborons avec d'autres syndicats d'autres pays (Plate-forme des Syndicats des nations sans État). Notre croissance se fait toujours en référence avec ce que nous sommes. Surtout que l'essentiel de nos ressources n'est constitué que par les cotisations de nos adhérents.

« Il n'y aura pas de libération sociale sans libération nationale »

Vous dites que vous êtes un syndicat à part ; comment le définir ?

Depuis toujours, le STC s'inscrit dans la lutte d'émancipation du peuple corse comme une organisation syndicale au service des travailleurs avec une volonté affichée d'être une véritable force de proposition pour notre pays. Nous faisons toujours le lien entre la revendication catégorielle et le choix de société que nous voulons pour la Corse, le corporatisme ne peut être pour nous la solution aux problèmes des travailleurs. Notre affirmation permanente d'être un « syndicat nationaliste », est la garantie de ne tromper personne. Ni nos adhérents ni nos interlocuteurs. Nous ne nous cachons pas. Quand les gens adhèrent ils savent à quoi ils s'engagent, on adhère au statut du syndicat. Pour nous, Il n'y aura pas de libération nationale sans Libération Sociale, pas plus qu'il n'y aura de libération sociale sans libération nationale.

Cela passe par des revendications spécifiques ?

Sur le plan purement social nous rencontrons des situations qui ne correspondent pas aux minimums légaux (Code du travail, Conventions Collectives) et une méconnaissance du droit social et des droits des travailleurs. Les faire appliquer est souvent révolutionnaire. Comment construire la Corse de demain, sans faire respecter aujourd'hui les règles fondamentales du droit social ? Le STC revendique depuis toujours la « corsisation des emplois ». Cette revendication, vilipendée il y a quelques années encore, est aujourd'hui reprise en compte par bon nombre d'acteurs économiques. La place de la langue et de la culture corse dans notre société avec l'instauration d'une véritable co-officialité et une obligation de la maternelle à l'université. Le problème de la santé avec le conflit qui nous oppose avec l'ARS. Le problème des transports maritime et aérien avec les Délégations de Service Public. Le ferroviaire avec la revendication d'une entité publique et d'un véritable statut des cheminots corses. Ce ne sont pas les combats qui manquent, ni les pans de souveraineté à reconquérir !

La crise économique n'est-elle pas un obstacle aujourd'hui aux revendications syndicales ?

Crise ou pas, il faut continuer à combattre toutes les formes d'aliénation comme le clientélisme surtout en matière d'emplois. En dehors de la conjoncture économique il faut s'interroger sur la structure même de l'économie corse, le peu d'emplois sur le marché du travail et les demandes d'emplois non pourvues, les gens qui veulent rester ici, les seniors mis sur la touche, notre système de formation, les choix décisifs par le politique. Par exemple nous ne pouvons accepter celui que l'on veut nous imposer du « tourisme comme seule activité de développement ». Nous avons combattu le Padduc et le tourisme « résidentiel ». On s'aperçoit des limites de cette mono-activité aujourd'hui basée sur une saisonnalité courte avec son cortège de précarité. On ne peut construire une économie avec seulement 6 à 7 mois d'activité. D'autant plus que la main-d'œuvre est composée d'une majorité de saisonniers non insulaires qui après quelques mois repartent dépenser leur pouvoir d'achat ailleurs. C'est une aberration économique comme d'autres secteurs d'activités qui réalisent leurs profits en Corse pour les réinvestir ailleurs en favorisant souvent les emplois

précises ou à faible qualification dans l'île et rarement les postes d'encadrement. La grande distribution en est un exemple et demande une formation continue en interne et une convention collective régionale.

Vous dépassez toujours le cadre habituel de l'action syndicale ?

C'est dans la nature même de notre organisation. Aujourd'hui, notre société est en danger. De plus en plus de gens sont dans le besoin ou vivent à la limite du seuil de pauvreté, y compris des travailleurs. Notre société a vécu sur la solidarité entre les générations. Cette période est revenue. Nous devons lutter collectivement et dans le même sens pour en sortir. Notre jeunesse a besoin de trouver un avenir sur sa terre. Il faut créer les conditions pour qu'elle trouve un emploi sans être obligée de s'exiler. La formation est le problème majeur de l'avenir de la Corse et elle est indissociable de la corsisation des emplois. Ce sera un des thèmes du « dialogue » que nous voulons mettre en œuvre dans les mois qui viennent. Le STC réfléchit à une initiative qui pourrait prendre la forme d'Assises du dialogue social en Corse associant syndicalistes, employeurs et politiques. Nous devons tous nous réunir autour d'une table et poser ces problèmes sans tabous. La mise en place de l'ITRC (Indemnité de Trajet Région Corse), accord signé en juillet 2009 par l'ensemble des syndicats et des organisations patronales, (hormis l'agriculture et l'économie sociale et solidaire) a montré que des choses peuvent se faire ici en Corse malgré les handicaps que nous avons tous à surmonter.

Avec le temps, vos relations avec les autres organisations syndicales ont-elles changé ?

Elles se sont améliorées après l'affaire du « Paoli » et ses conséquences pour nos militants. Par le passé, certains syndicats avaient essayé de nous diaboliser et la réponse est venue des travailleurs eux-mêmes dans les élections professionnelles et dans la création de sections STC. Le STC lutte pour la défense du droit du travail hérité des acquis des luttes du mouvement ouvrier international, y compris du mouvement ouvrier français, tant que la tutelle administrative et juridique française s'exercera en Corse ; pour autant le STC se bat pour des droits sociaux justes et nouveaux spécifiques à la Corse. Le respect du code du travail français ou ses adaptations possibles ne constituent pas une fin en soi. Le STC milite à long terme pour un code du travail corse qui ne pourra en aucun cas être inférieur aux acquis du mouvement ouvrier européen, mais au mieux plus avantageux pour les travailleurs de notre pays. Contrairement aux syndicats traditionnels, qui par le biais de leurs confédérations nationales prennent leurs ordres à Paris, le STC n'est pas dans la cogestion ; il s'affirme au contraire d'un syndicat réformiste, comme un syndicat de classe. Nous sommes le premier lieu de défense et d'auto-organisation démocratique du monde du travail. Notre indépendance tient aussi au fait que contrairement aux autres confédérations nous ne recevons pas de subventions de l'État.

Quelles sont vos relations avec les mouvements politiques nationalistes ?

Le STC est un syndicat jeune, il est né le premier mai 1984 d'une volonté du mouvement nationaliste d'occuper le terrain social et de faire valoir nos spécificités insulaires. Nous tenons à réaffirmer un fait important : en 1991 le STC a défini son indépendance et la possibilité du droit à tendance en interne. Depuis cette date, nous avons toujours été un aiguillon social pour la société civile et les politiques. Notre action ne peut être déconnectée de notre histoire et de notre expérience. Aujourd'hui le STC est arrivé à maturité. Nous avons une relation normale d'organisation syndicale avec des mouvements politiques. Elle est plus étroite avec les mouvements nationalistes car nous essayons de réfléchir à ce que nous voudrions en commun pour la Corse. Mais nous ne sommes pas une courroie de transmission des mouvements politiques. Les partis sont interclasses, nous sommes un syndicat de classe. Notre vocation n'est pas d'accompagner le système libéral qui nous est imposé, mais de le combattre.

C'est un point de divergence avec eux ?

Chacun joue son rôle, mais il est impératif de remettre le social au centre des enjeux. Nous l'affirmons aujourd'hui plus qu'avant car avec la crise les conditions de la lutte ont changé et on constate chaque jour les limites de l'action politique. Le statut social des travailleurs doit être non seulement protégé mais amélioré. Dans chaque projet, il faut faire valoir le niveau social comme pierre angulaire d'un progrès partagé. Des militants de notre organisation sont aujourd'hui élus à l'assemblée de Corse, cela favorise un dialogue permanent sur les choix que nous voudrions voir pris en compte. Le syndicalisme se doit de nourrir le politique car il est en relation quotidienne avec le monde réel, le monde du travail, les mondes des difficultés. Le STC s'inscrit tout naturellement dans le débat de société comme prescripteur d'idées et garant des intérêts du monde du travail. Je le répète, nous nous situons ouvertement dans le courant anticapitaliste et une large majorité de nos adhérents s'est exprimée sur ce point. Les mouvements politiques doivent tenir compte de cette évolution.

Et l'avenir du STC ?

Je crois que le travail de tous nos militants est en train de porter ses fruits et que notre discours est de plus en plus entendu. Certaines propositions de notre organisation syndicale depuis plusieurs années sont déjà partagées par bon nombre d'acteurs de la société civile. À notre humble niveau, mais avec toute notre force de persuasion, nous essayons de jouer notre rôle de contre-pouvoir, de force de proposition et pas seulement en termes de justice sociale et d'accompagnement des droits des travailleurs. Le STC tiendra à l'avenir tout son rôle dans les choix de société qui s'imposent à la Corse.

Propos recueillis par Paul ANTONIETTI

parue dans l'hebdomadaire "La Corse votre hebdo" supplément de Corse-Matin, dit "le quotidien unique", du 16 au 22 décembre 2011